

Public : gérant, cadre, chef d'équipe, maître d'apprentissage de tout métier

Prérequis : aucun

Objectifs :

- Savoir motiver son équipe
- Créer la confiance avec ses collègues
- Savoir communiquer une mission aux salariés et déléguer efficacement
- Savoir gérer la relation spécifique et les responsabilités entre le maître d'apprentissage, le dirigeant (ce qu'il délègue s'il n'est pas lui-même maître d'apprentissage), les salariés et apprentis (compétence à compléter par la formation « fonction maître d'apprentissage »)
- Savoir gérer une situation délicate/conflictuelle entre salariés (y compris apprenti) et/ou entre le dirigeant et le salarié (y compris apprenti)

Contenu :

Module 1 (5 heures)

Le rôle de la direction

- Activité de l'équipe dirigeante
- Diversité des rôles des dirigeants
- Différents styles de direction
- Qui est le patron
- Savoir se positionner comme patron et décideur
- La conduite de l'organisation
- Obligation de résultats

Module 2 (4 heures)

Les limites du pouvoir managérial

- La diversité des parties prenantes
- Les contre-pouvoirs internes
- Les contre-pouvoirs externes
- Les groupements professionnels

Savoir choisir et construire une relation avec son équipe

- La relation avec les salariés : savoir où sont les priorités
- Repérage des compétences
- Les facteurs de motivation du personnel

Module 3 (5 heures)

Comment gérer un conflit

- Gestion de crise
- Analyse de la situation
- Démotivation des personnes
- Entretien d'évaluation
- Communication en interne
- Stratégie de mobilisation et remotivation

Formation 2 jours en présentiel

Inter entreprise – 14 h

Dates

26-27/09/2016

20-21/10/2016

2-3/11/2016

Lieu

Foyer Culturel

3 Rue Jacques Roth

57200 Sarreguemines

Horaires

9h-12h, 13h-17h

Responsable pédagogique

Pierre Gomilschag, formateur et consultant hygiène et sécurité alimentaire, management et gestion d'entreprise.

Formateur

Pierre Gomilschag

Diane Lesquerade

Tarif

550€HT

Effectif

De 3 à 10 stagiaires

Moyens et méthodes pédagogiques : vidéo-projection powerpoint, mises en situations professionnelles, un livret.

Evaluations : test après la formation qui évalue l'acquisition des connaissances pour une bonne mise en œuvre des objectifs + évaluation du formateur et des moyens pédagogiques mis en œuvre pour la formation.

Sanction : le stagiaire reçoit une attestation individuelle de formation mentionnant les objectifs, la nature, la durée de l'action.